



Initiales

Maire

DG

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES SOURCES  
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le **10<sup>e</sup>** jour du mois de **septembre** de l'an **2018**, à **19 h 30**, à la **salle du conseil** située au **396, Mgr L'Heureux**, à **Wotton**, à laquelle sont présents :

**Présences :** M. Donald Grimard, maire suppléant  
M. Ghislain Drouin, conseiller  
M. Fernand Bourget, conseiller  
M. Yvan Dallaire, conseiller  
Mme Lise Champoux, conseillère  
M. Richard Dubé, conseiller

**Absence :**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire suppléant constate le quorum à 19 h 30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes et présente la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière. Mme Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière agira à titre de secrétaire d'assemblée.

**1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2018-09-218

*Il est proposé par Ghislain Drouin*

*Appuyé par Richard Dubé*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** l'ordre du jour déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit adopté en laissant le point 12 « Informations générales et correspondance diverse » ouvert.

**1. Ouverture de la séance**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 7 août 2018

**2 Administration générale et financement**

- 2.1 Adoption des comptes à payer du 16 juillet au 15 août 2018
- 2.2 Élections partielles du 28 octobre 2018
- 2.3 MMQ – Remboursement de l'avenant au montant de 314\$
- 2.4 Place aux jeunes des Sources – Demande de contribution financière 2018-2019
- 2.5 Participation 2018 au Colloque de la zone Estrie de l'ADMQ
- 2.6 Offre de services professionnels de Monty Sylvestre
- 2.7 Chambre de commerce des Sources – Partenariat 2018-2019
- 2.8 Congrès de la FQM – Inscription et participation pour 2 membres du conseil
- 2.9 Nouveau Comité des Loisirs de Wotton – Demande de fonds de départ
- 2.10 Affichage des avis municipaux
- 2.11 Prolongement du contrat d'inspection à la firme GESTIM
- 2.12 Rémunération du personnel électoral pour les élections partielles 2018
- 2.13 Démission de la secrétaire-trésorière adjointe
- 2.14 Autorisation d'affichage d'un poste – Secrétaire-trésorière adjointe
- 2.15 Demande d'appui en lien avec une demande d'action en inhabilité contre un élu

**3 Période de questions**

**4 Législation**

- 4.1 201-18 - Avis de motion Règlement abrogeant le règlement sur les compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels
- 4.2 201-18 - Dépôt du projet de règlement abrogeant le règlement sur les compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels
- 4.3 202-18 - Avis de motion Règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux



Initiales

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
DG

4.4 202-18 - Dépôt du projet de règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

**5 Sécurité publique**

5.1 Dépôt des rapports incendie

5.2 Journal L'Étincelle – Participation à « La semaine de la prévention incendie »

**6 Transport – Voirie**

6.1 Vilandré – Paiement du décompte #1

6.2 Travaux de voirie additionnels sur la rue Vilandré

6.3 Vilandré – Demande de branchements additionnels pour des citoyens

6.4 Adjudication – Achat de 100 tonnes métriques de sel pour le déneigement 2018-2019

**7 Hygiène du milieu et Environnement**

7.1 Plan d'implantation de la vidange systématique des fosses septiques de la MRC

**8 Aménagement, urbanisme et développement**

8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis

**9 Loisirs et culture**

**10 Rapport des comités et événements à venir**

**11 Période de questions**

**12 Informations générales et correspondance diverse**

**13 Levée de la séance**

**ADOPTÉE**

**1.2 Adoption du procès-verbal 7 août 2018**

Résolution 2018-09-219

*Il est proposé par Yvan Dallaire*

*Appuyé par Fernand Bourget*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire 7 août 2018 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉE**

**2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT**

**2.1 Adoption des comptes à payer du 16 juillet au 15 août 2018**

Résolution 2018-09-220

*Il est proposé par Yvan Dallaire*

*Appuyé par Ghislain Drouin*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** la secrétaire-trésorière adjointe soit autorisée à payer les comptes datés entre le 16 juillet et le 15 août 2018, selon la liste remise aux membres du conseil au montant de 101 718,45 \$.

**ADOPTÉE**



Initiales

Maire

DG

## **2.2 Élections partielles du 28 octobre 2018**

Le Maire suppléant informe les citoyens présents que la date du 28 octobre prochain a été choisie pour la tenue du scrutin des élections partielles pour le poste de maire.

Il est aussi souligné qu'afin de ne pas engendrer de coûts supplémentaires inutiles, il serait souhaitable, afin ne pas obliger la municipalité à recommencer les démarches électorales dans les prochains mois, qu'un membre du conseil actuel démissionne, s'il souhaite se présenter au poste de maire ou pour toute autre raison, lors de la présente séance et que cette démission soit déposée lors de la séance du 10 septembre 2018.

## **2.3 MMQ – Remboursement de l'avenant au montant de 314\$**

Le maire suppléant explique que le remboursement est dû à une mise à jour de la valeur des différents bâtiments municipaux.

## **2.4 Place aux jeunes de Sources – Demande de contribution financière 2018-2019**

Résolution 2018-09-221

***Il est proposé par Lise Champoux  
Appuyé par Fernand Bourget  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** la Municipalité de Wotton souhaite participer financièrement au Programme Place aux jeunes de la MRC des Sources pour leur 25<sup>e</sup> année au sein de la MRC.

**QUE** le montant de la participation 2018-2019 soit de 500\$.

**ADOPTÉE**

## **2.5 Participation 2018 au Colloque de la zone Estrie de l'ADMO**

Résolution 2018-09-222

***Il est proposé par Lise Champoux  
Appuyé par Ghislain Drouin  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à participer à l'édition 2018 du Colloque de la zone Estrie de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec qui se tiendra à St-Malo le 13 septembre prochain au coût de 90\$.

**QUE** les frais de déplacement soient remboursés par la municipalité.

**ADOPTÉE**

## **2.6 Offre de services professionnels de Monty Sylvestre**

Résolution 2018-09-223

***Il est proposé par Ghislain Drouin  
Appuyé par Richard Dubé  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** le conseil autorise le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. »

**ADOPTÉE**



Initiales

Maire

DG

## **2.7 Chambre de commerce des Sources – Partenariat 2018-2019**

Résolution 2018-09-224

**CONSIDÉRANT QUE** la Chambre de commerce des Sources propose une offre de partenariat pour l'année 2018-2019 au coût de 1000\$ ;

***Il est proposé par Fernand Bourget  
Appuyé par Yvan Dallaire  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** le conseil décline l'offre de partenariat pour 2018-2019 ;

**QUE** la municipalité souhaite devenir membre corporatif de la Chambre de commerce pour 150\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE**

## **2.8 Congrès de la FQM – Inscription et participation pour 2 membres du conseil**

Résolution 2018-09-225

**CONSIDÉRANT QUE** le congrès de la Fédération Québécoise des Municipalité aura lieu à Montréal du 20 au 22 septembre prochain ;

**CONSIDÉRANT QUE** le congrès est un lieu d'échanges et de débats ;

***Il est proposé par Ghislain Drouin  
Appuyé par Lise Champoux  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** le conseil entérine la décision d'y inscrire Messieurs Grimard et Dubé ;

**QUE** les frais de repas, d'hébergement et de déplacement soient remboursés par la municipalité.

**ADOPTÉE**

## **2.9 Nouveau comité des loisirs de Wotton – Demande de fonds de départ**

Résolution 2018-09-226

**CONSIDÉRANT QUE**, faisant suite à la démission des membres de l'ancien comité de loisirs, un tout nouveau comité s'est formé ;

**CONSIDÉRANT QUE**, pour permettre au nouveau comité de démarrer ses projets, il leur faut un montant minimal comme fonds de départ ;

***Il est proposé par Lise Champoux  
Appuyé par Ghislain Drouin  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** le conseil participe à la mise en place d'activités pour tous les citoyens de la communauté, en octroyant un montant de départ de 3600\$ au nouveau comité de loisirs de Wotton ;

**QUE** le montant soit inscrit au budget 2019 mais que le paiement se fasse en 2018 avec les surplus accumulés ;



Initiales

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
DG

**QUE** le conseil souhaite que le comité des loisirs modifie leur charte afin d'y ajouter que les argents accumulés en cours de mandat du comité doivent rester au compte lors d'un mouvement des membres du comité sans quoi plus aucun montant provenant de la municipalité ne sera octroyé ;

**QUE** ce montant de 3600\$ soit pris à même les surplus accumulés ;

**ADOPTÉE**

### **2.10 Affichage des avis municipaux**

Résolution 2018-09-227

**CONSIDÉRANT QUE** la population doit être informée des divers avis les concernant ;

**CONSIDÉRANT QU'** afin de contrôler et minimiser les sources d'où pourraient provenir ces informations ;

*Il est proposé par Fernand Bourget*

*Appuyé par Yvan Dallaire*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** le conseil spécifie que :

- Les avis municipaux seront affichés aux 2 endroits prévus soit l'Hôtel de ville et le bureau de poste ;
- Les dates de séances du conseil seront affichées sur le site internet de la municipalité au [www.wotton.ca](http://www.wotton.ca) ;
- Le plus d'information possible sera ajouté au site internet de la Municipalité de Wotton, sans aucune obligation ;

**ADOPTÉE**

### **2.11 Prolongement du contrat d'inspection à la firme GESTIM**

Résolution 2018-09-228

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse des besoins pour le poste d'inspecteur en bâtiment, environnement et agraire par la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière n'est pas complétée ;

**CONSIDÉRANT QU'** un affichage pour le poste sera fait dans les prochaines semaines ;

**CONSIDÉRANT QUE** le présent conseil souhaite attendre que le conseil soit complet avant de faire l'embauche d'un nouvel employé ;

**CONSIDÉRANT QU'** à la suite de l'embauche, il serait important qu'un suivi et un transfert des dossiers se fasse entre la personne qui sera engagé et la firme qui gère présentement les demandes, plaintes et autres ;

*Il est proposé par Lise Champoux*

*Appuyé par Yvan Dallaire*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** le conseil prolonge le contrat à la firme GESTIM jusqu'aux congés du temps des Fêtes, toujours à 2 journées de présence par semaine.

**ADOPTÉE**



Initiales
_____
Maire
_____
DG

**2.12 Rémunération du personnel électoral pour les élections et référendums municipaux**

Résolution 2018-09-229

**CONSIDÉRANT** la Loi sur les élections et référendums prévoit que le conseil municipal peut fixer une rémunération et/ou une allocation du personnel électoral en adoptant une résolution en ce sens afin d’assurer que les tarifs en vigueur permettent de recruter facilement le personnel requis ;

***Il est proposé par Richard Dubé  
Appuyé par Yvan Dallaire  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** le conseil autorise les tarifs et/ou allocation suivantes lors de scrutins municipaux à savoir ;

**TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL ÉLECTORAL**

<b>PRÉSIDENT D'ÉLECTION</b>	
Rémunération avec scrutin	1 739 \$
Rémunération sans scrutin	1 167 \$
<b>SECRÉTAIRE D'ÉLECTION</b>	<b>3/4 DU PRÉSIDENT</b>
Rémunération avec scrutin	1 304 \$
Rémunération sans scrutin	875 \$
<b>Formation par séance</b>	20 \$
<b>Président-réviseur commission</b>	15,50\$/heure
<b>Réviseur commission de révision</b>	15\$/heure
<b>Secrétaire commission de révision</b>	15,50\$/heure
<b>Agent réviseur</b>	15\$/heure
<b>Primo (16,25\$/h)</b>	
Jour du vote par anticipation	165\$/jour
Jour du scrutin	195\$/jour
<b>Scrutateur (17,50\$/h)</b>	
Jour du vote par anticipation	175\$/jour
Jour du scrutin	210\$/jour
<b>Secrétaire du bureau de vote (16,25\$/h)</b>	
Jour du vote par anticipation	165\$/jour
Jour du scrutin	195\$/jour
<b>Président Table de vérification (15,00\$/h)</b>	
Jour du vote par anticipation	150\$/jour
Jour du scrutin	180\$/jour
<b>Membre Table de vérification (14,50\$/h)</b>	
Jour du vote par anticipation	145\$/jour
Jour du scrutin	175\$/jour

**QUE** la municipalité fournisse un repas de provenance locale pour le personnel électoral.

**ADOPTÉE**

**2.13 Démission de la secrétaire-trésorière adjointe**

Résolution 2018-09-230

**CONSIDÉRANT** la réception de la lettre de démission remise par la secrétaire-trésorière adjointe Mme Julie Vaillancourt, en date du 10 septembre ;



Initiales

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
DG

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Julie Vaillancourt quittera ses fonctions le 21 septembre prochain ;

***Il est proposé par Ghislain Drouin  
Appuyé par Fernand Bourget  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** le conseil prenne acte de la lettre de démission de Mme Julie Vaillancourt.

**ADOPTÉE**

#### **2.14 Autorisation d'affichage d'un poste – Secrétaire-trésorière adjointe**

Résolution 2018-09-231

***Il est proposé par Yvan Dallaire  
Appuyé par Richard Dubé  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** le conseil mandate et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'affichage d'un poste de secrétaire-trésorière adjointe.

**ADOPTÉE**

19h50 Mme Lise Champoux demande la parole afin de déclarer son intérêt dans un dossier d'entente hors cour entre la municipalité et elle-même pour un crédit de taxes accordé puis retiré et qui a été traité pendant la séance d'avril 2018, où elle était absente.

19h53 Mme Champoux mentionne aussi son intérêt dans le point suivant et quitte la salle du conseil, se retire de la salle et demande qu'on retourne la chercher au point 4.

#### **2.15 Demande d'appui en lien avec une demande d'action en inhabilité contre un élu**

Résolution 2018-09-232

**CONSIDÉRANT QU'**une demande d'appui en lien avec une demande d'action en inhabilité contre un élu a été transmise aux membres du conseil ;

**CONSIDÉRANT QUE** seul un juge peut trancher et juger un élu comme étant inhabile à siéger au sein d'un conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** le présent conseil a été choisi par la population ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les élus souhaitent travailler ensemble ;

***Il est proposé par Fernand Bourget  
Appuyé par Richard Dubé  
Et unanimement résolu par voix exprimées (4 pour, 0 contre)***

**QUE** le conseil attendra de connaître le résultat de l'action entreprise contre un élu de la municipalité de Wotton.

**QUE** le conseil ne prendra pas partie.

**ADOPTÉE**





Initiales

Maire

DG

### 3 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.  
Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
Mme Geneviève Girard	Question concernant la demande de démission d'une élue
M. Normand Beaulieu	Soutien à Mme Champoux Remerciement pour le nettoyage des trottoirs Suggestion de projet de terrain pour les roulottes, derrière l'actuel poste de la Sûreté du Québec
M. Denis Pinard	Participation de la municipalité à la Chambre de commerce Inscriptions antérieures à la Chambre de commerce Remerciement au nouveau Comité des Loisirs Participation à la Tournée du président de l'UMQ
M. Éric Lapointe	Date du dépôt de la lettre de démission de la secrétaire-trésorière adjointe
Mme Geneviève Girard	Date limite pour un conseiller démissionnaire qui voudrait se présenter au poste de maire
M. Denis Pinard	Avis sur la démission de la secrétaire-trésorière Remerciement des membres du conseil à la secrétaire-trésorière

20h24 Mme Champoux regagne sa place à la table du conseil.

### 4 LÉGISLATION

#### 4.1 201-18 Avis de motion Règlement abrogeant le règlement sur les compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels

Résolution 2018-09-233

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par **Ghislain Drouin** qu'à une séance subséquente le règlement modifiant le règlement 196-18 sur les compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels sera adopté.

**ADOPTÉ**

#### 4.2 201-18 Dépôt du projet de règlement abrogeant le règlement sur les compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels

Résolution 2018-09-234

*Il est proposé par Lise Champoux*

*Appuyé par Yvan Dallaire*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du projet de règlement modifiant le règlement sur les compteurs d'eau des immeubles non résidentiels au plus tard 72 heures avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**QUE** le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version soumise dudit règlement.

**ADOPTÉE**

#### 4.3 202-18 Avis de motion Règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Résolution 2018-09-235





Initiales

Maire

DG

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par **Richard Dubé** qu'à une séance subséquente le règlement modifiant le règlement 138-12 Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera adopté.

**ADOPTÉ**

**4.4 202-18 Dépôt du projet de règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux**

Résolution 2018-09-236

*Il est proposé par Fernand Bourget*

*Appuyé par Yvan Dallaire*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du projet de règlement modifiant le règlement du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux au plus tard 72 heures avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**QUE** le conseil de la Municipalité de Wotton adopte la version soumise dudit règlement.

**ADOPTÉE**

**5 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**5.1 Dépôt des rapports incendie**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les rapports incendie reçus pour le mois d'août 2018 et M. Yvan Dallaire en fait la lecture.

**5.2 Journal l'étincelle – Participation à « La semaine de la prévention incendie »**

Résolution 2018-09-237

*Il est proposé par Fernand Bourget*

*Appuyé par Yvan Dallaire*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** le service incendie de Wotton participe à la « Semaine de la prévention incendie » par une parution dans le cahier spécial du journal l'Étincelle avec un bandeau au coût de 384\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**6 TRANSPORT – VOIRIE**

**6.1 Vilandré – Paiement du décompte #1**

Résolution 2018-09-238

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a reçu la recommandation de paiement provenant de la firme WSP, au montant de 69 051,66 plus les taxes ;

*Il est proposé par Yvan Dallaire*

*Appuyé par Richard Dubé*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** le conseil procède au paiement du décompte #1 pour les travaux d'infrastructures municipales pour la rue Vilandré.

**ADOPTÉE**



Initiales

Maire

DG

## **6.2 Travaux de voirie additionnels sur la rue Vilandré**

Résolution 2018-09-239

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil doit modifier la liste des travaux de la rue Vilandré ;

**CONSIDÉRANT QUE** le devis n'incluait pas de branchement au réseau pluvial pour chacune des résidences de la rue ;

**CONSIDÉRANT QU'**une fois en cour de réalisation, il appert que certains branchements sont différents de ceux qui étaient prévus ;

**CONSIDÉRANT QUE** le sable provenant du Banc Drouin et qui devait servir aux travaux de la rue Vilandré ne rencontre plus les normes depuis le 3 septembre dernier ;

***Il est proposé par Richard Dubé***

***Appuyé par Yvan Dallaire***

***Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** le nombre nécessaire de branchements au pluvial, soit environ 23, soient ajoutés à la liste des travaux additionnels sur la rue Vilandré, au coût de 647,69\$ chacun ;

**CONSIDÉRANT QUE** le sable devant provenir d'une autre source soit pris à Danville, au Banc Bissonnette, si le matériel répond aux normes, pour un montant additionnel de matériel et de transport approximatif de 17 000\$;

***ADOPTÉE***

## **6.3 Vilandré – Demande de branchements additionnels pour des citoyens**

Résolution 2018-09-240

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux d'infrastructures sont en cours sur la rue Vilandré ;

**CONSIDÉRANT QUE** 2 propriétés ont fait l'objet de demandes de la part des propriétaires afin d'obtenir, chacun une borne d'aqueduc supplémentaire sur leur propriété ;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais additionnels pour ces ajouts, soit le coût du branchement plus les taxes nettes, ont déjà été payés par les propriétaires dans la semaine du 3 septembre 2018, directement à l'Hôtel de ville ;

**CONSIDÉRANT** le court délai entre la prise de connaissance du dossier et la réalisation des travaux par l'entrepreneur ;

***Il est proposé par Richard Dubé***

***Appuyé par Yvan Dallaire***

***Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

**QUE** le conseil entérine l'autorisation octroyée aux 2 résidences.

***ADOPTÉE***

## **6.4 Adjudication – Achat de 100 tonnes métriques de sel pour le déneigement 2018-2019**

Résolution 2018-09-241

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a reçu la soumission suivante pour l'achat de 100 tonnes



Initiales
_____
Maire
_____
DG

métriques de sel pour la réserve de sable et sel nécessaire au déneigement 2018-2019;

- Sel Warwick 109,95\$/TM + taxes

***Il est proposé par Fernand Bourget  
Appuyé par Yvan Dallaire  
Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)***

QUE l'achat du sel pour la saison 2018-2019 soit fait chez Sel Warwick.

**ADOPTÉE**

**7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**7.1 Plan d'implantation de la vidange systématique des fosses septiques de la MRC**

Le Maire suppléant informe les citoyens présents que le projet de vidange systématique des fosses septiques, chapeauté par la MRC des Sources et faisant partie du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Sources est démarré.

Les citoyens recevront par le courrier dans les prochains jours, un questionnaire à compléter et à obligatoirement retourner à la MRC afin de bien démarrer le projet et bien connaître les installations de la municipalité. La participation des citoyens est souhaitée et encouragée dans ce dossier lié à la protection de l'environnement afin de léguer un futur propre aux prochains citoyens de la municipalité de Wotton.

**8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**8.1 Rapport comparatif des permis et certificats émis**

Un rapport des permis et certificats émis est déposé représentant 11 permis pour une valeur totale des travaux de **210 000\$**.

**Rapport comparatif des permis par année**

Mois	Année	Permis construction	Évaluation construction	Permis modification	Évaluation modification	Permis piscine et garage	Évaluation piscine et garage	Permis total	Évaluation total	Autres permis
Août	2017	0	0,00 \$	5	85 800,00 \$	0	0,00 \$	8	85 800,00 \$	6
	2018	3	190 000,00 \$	7	20 000,00 \$	0	0,00 \$	11	210 000,00 \$	0
<b>Totaux</b>	<b>2017</b>	<b>0</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>5</b>	<b>85 800,00 \$</b>	<b>0</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>8</b>	<b>85 800,00 \$</b>	<b>6</b>
	<b>2018</b>	<b>3</b>	<b>190 000,00 \$</b>	<b>7</b>	<b>20 000,00 \$</b>	<b>0</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>11</b>	<b>210 000,00 \$</b>	<b>0</b>

**9 LOISIRS ET CULTURE**

**10 RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS**

Loisirs : M. Grimard parle du nouveau comité de loisirs et de leur implication.

**11 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire suppléant invite les personnes présentes à poser des questions. Cette période de questions est d'une durée maximale de trente (30) minutes.

NOMS	SUJETS
M. François Carrier	Précisions sur le rapport d'incendie à St-Camille
M. Denis Pinard	Commentaire sur le terme « lapidation » utilisé plus tôt en période de questions Vision du conseil



Initiales

Maire

DG

	Participation à la MRC Demande de retrait de M. Géliveau au comité environnement Coûts liés à ses propositions du mois dernier Changement des mentalités
M. Claude Géliveau	Mise au point sur l'arrêt du comité Environnement Suivi du dossier des caoutchoucs dans le parc industriel Propriété du puits de gaz de schiste qui sera transféré à la municipalité en 2019 et vérifier s'il fuit
M. Michel McDuff	Félicitations pour le Plan de vidange des fosses Félicitations pour les travaux du chemin Courtemanche et du Rang 6 Suivi sur le Schéma de couverture de risques de la MRC
M. Normand Beaulieu	Wotton doit cesser de tout critiquer et avancer dans le positif
Mme Geneviève Girard	Possible coût lié au bris du câble BELL dans leur secteur
Mme Johanne Lessard	Gestion des boues après les vidanges
M. François Carrier	Complète l'information de la gestion des boues
M. Claude Géliveau	Loi sur le cannabis et son application municipale
Mme Geneviève Girard	Coût de la vidange systématique
M. Denis Pinard	Rue Vilandré, les extras entrent-ils dans la subvention?
M. Jacques Jolin	Subventions liées aux nouvelles installations septiques Appuie le conseil et soutient leur travail
M. Grimard	ajoute qu'il faut travailler en équipe, que le conseil est constitué d'êtres humains, qu'ils peuvent faire des erreurs mais qu'ils travaillent à s'améliorer à mesure.
M. Michel McDuff	Le positivisme aurait dû commencer plus tôt
M. Éric Lapointe	Son de cloche différent à la dernière séance

## **12 INFORMATIONS GÉNÉRALES ET CORRESPONDANCE DIVERSE**

Les membres du conseil prennent connaissance des informations générales et des correspondances diverses.

## **13 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution 2018-09-242

*Il est proposé par Richard Dubé*

*Et unanimement résolu par voix exprimées (5 pour, 0 contre)*

**QUE** la séance soit levée à 20h58.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
**M. Donald Grimard,**  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
**Mme Julie Brousseau,**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière